

**Circonscription Sud-Est
Des Infrastructures et du Patrimoine
Direction des Routes Départementales**
21, Rue Saint Jacques – B.P. 30418
51308 VITRY-LE-FRANÇOIS CEDEX

Affaire suivie par E. GONZALEZ
Nos références : CV/157.22
Vos références : Vos demandes du 13/09/2022
Dossiers n°PC 051 356 22 B0004
n°PC 051 417 22 B0002
Affaire suivie par : Géraldine CANDUZZI

tél. : 03 26 62 15 20
courriel : cipsudest@marne.fr

Madame la Cheffe
De la Cellule autorisations et fiscalité de l'urbanisme
Pôle application du droit des sols
Service Urbanisme
Direction Départementale des Territoires de la Marne
40, Boulevard Anatole France – CS 60554

51037 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

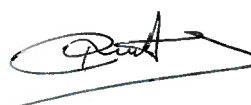
VITRY-LE-FRANÇOIS, le 19 septembre 2022

Objet : Permis de construire
Communes de MATIGNICOURT-GONCOURT et ORCONTE
SA NEOEN représentée par Monsieur Xavier BARBARO

Par lettres du 12 septembre 2022, vous avez sollicité notre avis sur le projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol et flottante, sur le territoire des Communes de MATIGNICOURT-GONCOURT (*lieudit « Le Chemin d'Orconte », Rue du Château d'Eau*) et ORCONTE (*lieudit « Le Marchat Couchery »*).

En réponse, je vous informe que ce projet ne concerne pas le domaine public départemental.

Le Chef de Circonscription,



Emmanuel PREUD'HOMME